

Trek et safari au pays des Masais



Jours:	8
Prix:	1290 EUR Vol international non inclus
Confort:	☆☆☆☆☆
Difficulté:	☆☆☆☆☆
📍 Trekking 📍 Paysages 📍 Photographie 📍 Culture 📍 Artisanat et vie locale 📍 Safari en Jeep 📍 Vie sauvage 📍 Minorité ethnique	

Ce circuit de 8 jours nous promet des aventures authentiques à travers les trésors naturels et les **paysages exceptionnels du Kenya**. Nous nous adonnons au **trekking** pour explorer les attraits de la **vallée du grand rift**. Même les enfants à partir de 8 ans sont invités à participer à l'aventure. L'occasion permet de faire des **rencontres avec le peuple massai** et de découvrir leur mode de vie. Nous ne manquerons pas de nous offrir un **safari photo** dans l'une des plus importantes réserves du pays, à savoir celle d'**Amboseli**. Tout au long du périple, nous avons l'aubaine de vivre des moments inoubliables de camping et de pique-nique.

Jour 1. Arrivée à Nairobi



Nairobi 📍

- Nous arrivons à **Nairobi**, la capitale kenyane. Notre équipe nous accueille et nous transfère à l'hôtel.

🏠 Hébergement

Hôtel 2 étoiles

Jour 2. Nairobi – Torosei



Nairobi 📍



Torosei 📍

- Ce matin, nous rejoignons le **Girafe Center** situé à une vingtaine de kilomètre de Nairobi. Ce centre est une organisation à but non lucratif et vise à sensibiliser les étudiants et les kenyans sur les problématiques environnementales du pays et la protection des espèces animale. Ici nous auront la chance de voir de près l'une des plus grandes espèces du monde, la **girafe**.
- Nous rejoignons ensuite le **Sheldrick Orphanage**, l'une des plus anciennes associations caritatives de **protection de la faune sauvage**. Organisation de conservation de premier plan, le Sheldrik Wildlife est surtout connu pour son **projets Orphelins** qui vise à sauver les **éléphanteaux**, les soigner et les réhabiliter dans leur milieu naturel.
- Déjeuner, puis direction le **village de Torosei**. Cette bourgade peu touristique se situe à l'ouest de Karero, près de la frontière avec la Tanzanie. Nous y trouvons notre équipe pour le trek.

🍽️ Petit déjeuner

Hôtel 2 étoiles

🏠 Hébergement

Camping

Jour 3. Début du trek



Torosei



Vallée du Rift

- Notre trek de quatre jours est encadré par une équipe de guide Masai. Accompagné d'ânes pour porter tout le matériel nécessaire, nous marcherons environ 15 km par jour. Nous camperons en pleine nature tous les soirs. Notre équipe s'occupera de l'installation du camp et nous préparera de l'eau chaude tous les soirs pour la douche de brousse. Ce trek nous conduira à travers les incroyables paysages de la **Vallée du Rift** et de nombreux points de vue, mais aussi à la **rencontre des tribus Masai**, peuple très accueillant. Nous découvrirons leur **culture**, leurs coutumes ancestrales et nous pourrions participer à quelques tâches quotidiennes comme la traite des animaux ou bien la construction des cases. Nous pourrions assister et participer aux animations de danses et de chants pour des expériences uniques et inoubliables.

Petit déjeuner | Camping

Hébergement | Camping

Jour 4. Trek au cœur de la Rift Valley



Vallée du Rift

- Cette journée de trek nous conduit en plein cœur de la Rift Valley.

Petit déjeuner | Camping

Hébergement | Camping

Jour 5. Trek et rencontre avec le peuple Masai



Vallée du Rift



Torosei

- Aujourd'hui, nous plongeons dans le quotidien des massais en découvrant, entre autres, leurs coutumes ancestrales. Nous prenons part à la traite des bêtes et à la construction des cases. Nous faisons un petit détour à l'école de Torosei.

Petit déjeuner | Camping

Hébergement | Camping

Jour 6. Torosei – Namanga



Torosei



Namanga

- Notre trek se termine et nous retournons à Torosei. Nous échangeons avec les enseignants et les **élèves de l'école de Torosei** que l'agence sponsorise depuis près de 15 ans. Si l'envie nous prend, nous pouvons organiser un petit match de foot avec les élèves.
- Le trajet se poursuit à **Namanga**, une ville voisine du parc naturel d'Amboseli, divisée par la frontière entre la Tanzanie et le Kenya. Nous empruntons une piste à travers le parc d'Amboseli pour nous rendre à notre lodge de toile qui offre un panorama superbe sur le Kilimandjaro.

Petit déjeuner | Camping

Hébergement | Lodge de toile

Jour 7. Safari photo à Amboseli



- Nous poursuivons la piste vers **Amboseli**. Étant la deuxième réserve la plus fréquentée au Kenya, cette aire protégée fascine les voyageurs en raison de sa faune riche et variée. Nous y rencontrons, entre autres, des buffles, des zèbres, des gnous, des gazelles, des hippopotames, des antilopes, des phacochères et des troupes d'éléphants. Le site offre une superbe vue sur le Kilimandjaro.
- Déjeuner pique-nique dans le parc.

Namanga

Parc National Amboseli

Petit déjeuner	Lodge de toile
Déjeuner	Pique-nique préparé par le camp
Hébergement	Lodge

Jour 8. Nairobi



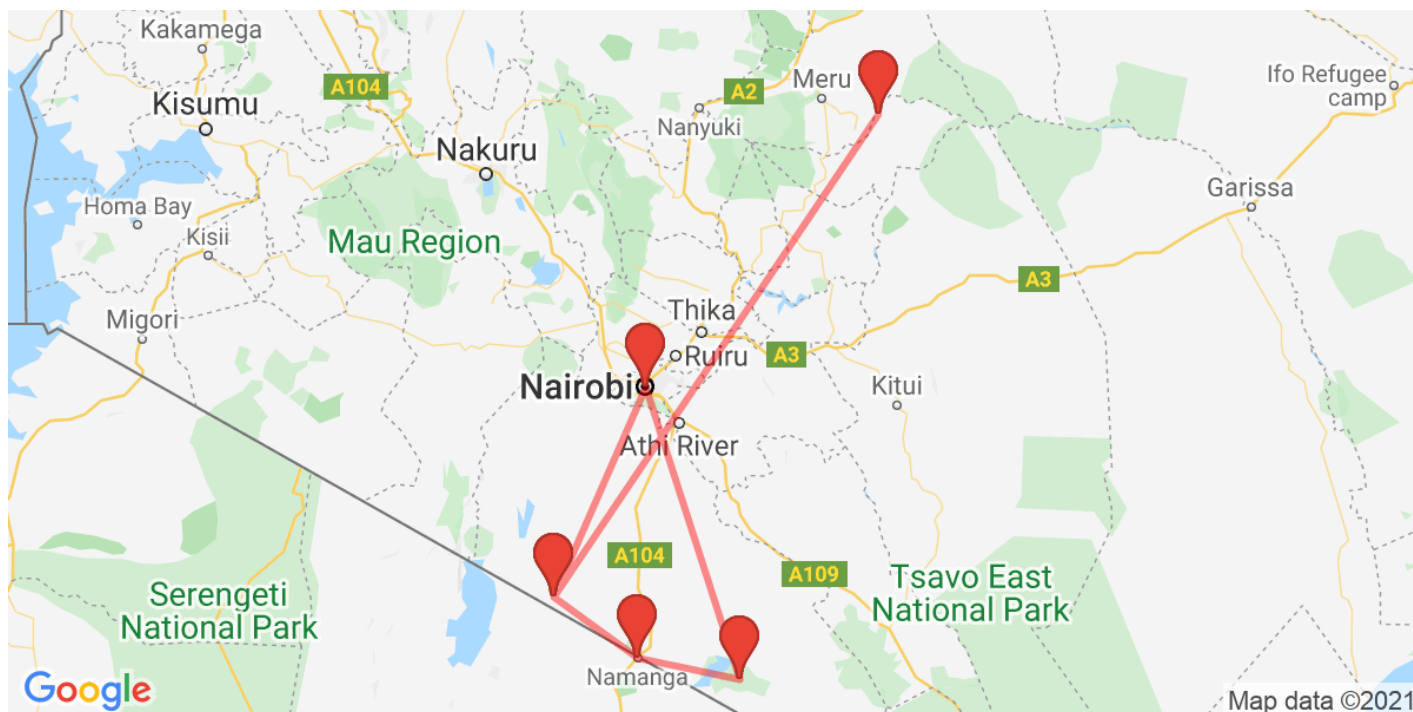
- Nous rejoignons la capitale kenyane.
- Sur la route, nous faisons une halte pour un pique-nique.
- Transfert à l'aéroport pour prendre le vol international.

Parc National Amboseli

Nairobi

Petit déjeuner	Lodge
Déjeuner	Pique-nique préparé par le camp

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-6	SS
1850 EUR	1480 EUR	1290 EUR	180 EUR

Inclus

- Transport en 1 ou 2 véhicules, portage par mules en trek
- Transferts aéroport
- Hébergement : camping et hôtel
- Pension complète du petit déjeuner J2 au petit déjeuner J8
- Chauffeurs ou guide accompagnateur francophone
- Equipe de guides masais pendant le trek
- 1 cuisinier
- L'eau minérale
- Entrées des réserves

Non inclus

- Frais de visa
- Pourboires (indicatif): prévoir 30 \$ par jour pour l'équipe + 30 \$ par participant pour l'équipe massai
- Boissons et extra personnels
- Dîner jour 8
- Supplément single : 180 €

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 60 euros pour les Français et les Belges, 90 francs pour les Suisses). Les citoyens Canadiens sont eux exemptés de Visa. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier de demande pour les Français (dépôt direct à l'ambassade) :

- passeport + copie de la page d'identité,
- un formulaire de demande complété,
- une photo d'identité,
- une copie d'attestation d'assurance rapatriement,
- copie des billets avion ou train
- attestation de voyage (agence).

Le règlement se fait par chèque uniquement. Délai d'obtention annoncé : 6 jours ouvrés.

Pour les Français, la demande par correspondance est n'est désormais PLUS possible. Pour toute demande par courrier, demander à votre agent afin qu'il vous propose les services de notre partenaire Action Visas

Adresse du consulat de Mongolie 5, avenue Robert Schuman 92100 Boulogne-Billancourt

Pièces :

- formulaire de demande de visa dûment rempli (avec photo d'identité collée sur le formulaire), téléchargeable sur le site de l'ambassade : <http://www.ambassademongolie.fr/service-consulaire/visas/> ;
- passeport original (aux conditions indiquées à la rubrique « passeport ») et comprenant 3 pages vierges, dont 2 face à face ;
- copie de l'attestation d'assurance rapatriement ;
- justificatif de voyage (billet d'avion et attestation d'agence) ;
- chèque de règlement du visa de 60 Euro à l'ordre de l'Ambassade de Mongolie ;
- en cas de retour par la poste, une enveloppe à l'adresse du demandeur, avec formulaire de recommandé avec avis de réception, accompagnée d'un chèque d'un montant de 30 euros par passeport. Pour l'envoi de la demande, une seule enveloppe suffit pour plusieurs demandes et passeports.

L'agence Horseback Mongolia a développé un **partenariat avec la société Action Visa pour vous aider dans vos démarches**, et dispose de **tarifs préférentiels** (30 Euro de frais de dossier / visa + 10 Euro pour le renvoi de vos passeport à votre domicile). Nous contacter pour bénéficier de ce tarif.

NB : Un tiers peut déposer et retirer un dossier de demande de visa à l'ambassade, avec une lettre de recommandation du demandeur.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.